



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès

 Service tourisme & culture

École de musique Communautaire Val de Cher
Controis
36 rue Jean Jaurès
41700 LE CONTROIS EN SOLOGNE

Tel : 07 78 82 03 16

ecoledemusique@val2c.fr

École de Musique Communautaire

Tarifs 2025/2026

Tarifs annuels d'inscription à l'école de musique

Le tarif est fixé en fonction du quotient familial du foyer.

Quotient familial du foyer	Pratique collective seule (Chorale ou ens instrumentaux, Orchestre)	Eveil/ Formation musicale seule*/Atelier	Cursus complet (Formation musicale + instrumentale. + pratique collective)	Location d'instrument
0 € à 599 €	51 €	75 €	150 €	66 €
600 € à 1199 €	60 €	105 €	210 €	87 €
1200 € à 1599 €	72 €	120 €	240 €	93 €
1600 € à 1999 €	81 €	135 €	270 €	99 €
2000 € à 2399 €	90 €	150 €	300 €	105 €
2400 € et +	99 €	165 €	330 €	111 €
Hors communauté	135 €	225 €	450 €	120 €

Documents à fournir

- Photocopie de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 pour l'application du quotient familial
- Attestation d'assurance extra-scolaire ou responsabilité civile

En cas de non-transmission des documents, la tranche la plus élevée sera appliquée.

Toute année scolaire commencée est due dans son intégralité, même en cas d'interruption des études.

Modalités de calcul

Quotient familial = Ressources mensuelles du foyer / nombre de parts fiscales

(Ressources mensuelles du foyer = Revenu fiscal de référence / 12)